

Créée en 1975, l'Association J.-P. Migne, fidèle à l'esprit et à l'action de celui dont elle porte le nom, s'est fixé pour objectif de **promouvoir la recherche, la publication et la diffusion de tout ce qui concerne le patrimoine spirituel de l'Église ancienne**. À cet effet, elle est l'initiatrice de trois collections :

Les Pères dans la foi

Cette collection a pour ambition de permettre au **public non spécialisé** en quête de nourriture spirituelle un véritable pèlerinage aux sources. Ces volumes, d'une **présentation claire** et d'un **prix abordable**, fournissent les textes majeurs des Pères dans la foi, qui stimulent la réflexion intime et nourrissent le renouveau chrétien. Cette collection comporte 98 volumes en 2008.

Certains volumes, autrefois édités chez DDB, sont encore disponibles pour les membres de l'Association (s'adresser à Catherine Alleaume) : il s'agit des « Pères dans la foi » 3 (Irénée, *La prédication des apôtres*), 13 (Les martyrs de la grande persécution), 18 (Palladius, *Les moines du désert*), 28-29 (Thèmes et figures bibliques), 30 (*L'évangile selon Matthieu commenté par les Pères*), 32 (*L'évangile selon Marc commenté par les Pères*), 34 (*L'évangile selon Luc commenté par les Pères*), 37 (*Césaire d'Arles commente l'Apocalypse*).

Bibliothèque

Collection qui est ouverte à des textes majeurs, d'amples dimensions ; aux œuvres complètes d'un auteur ; à des dossiers regroupant l'essentiel de la littérature sur une question fondamentale : *Justin martyr* (n°1), *Foi et culture* (2), *L'année en fêtes* (3).

Lettres chrétiennes

Cette collection réédite des volumes parus autrefois dans la collection ICHTUS LETTRES CHRÉTIENNES, épuisés depuis longtemps (à l'exception du n°6 : *Riches et pauvres dans l'Église ancienne*, à demander à C. Alleaume) et fréquemment demandés : *Le baptême* (n°1).

✉ Association J.-P. Migne ☞
17 rue d'Alembert
75014 PARIS

☞ Tous renseignements sur notre site web ☞

www.migne.fr

où l'on trouvera notamment une présentation du cours année par année, une liste des sujets de devoirs, une liste des livres à consulter et les archives des sessions, et où l'on pourra télécharger

- ✓ le bulletin d'inscription ainsi que le présent dépliant,
- ✓ l'Introduction du cours
- ✓ les extraits de textes qui, épuisés dans le commerce, sont indispensables pour le cours.



COURS
PAR
CORRESPONDANCE
SUR

LES PÈRES DE L'ÉGLISE

PROPOSÉ PAR



L'ASSOCIATION J.-P. MIGNE

Fondé en 1988 par le Père A.-G. Hamman (†), professeur à l'Institut patristique de Rome, le cours « Nos Racines » vise à permettre d'**approfondir le message chrétien et la foi, dans le sillage des Pères**, les grands témoins de l'Évangile aux premiers siècles de l'Église.

La responsabilité de ce cours est assurée par le Père Yves Frot, coordinateur, et par Catherine Alleaume, Secrétaire générale de l'Association J.-P. Migne, avec une équipe de correctrices et de correcteurs compétents.

» FONCTIONNEMENT »

Il n'y a pas de niveau requis : le cours n'exige pas de formation universitaire. Il suffit d'une bonne intelligence moyenne, servie par une volonté de travailler avec méthode et le goût de l'effort persévérant. Latin et grec sont utiles, mais non indispensables.

Toutes et tous peuvent donc s'engager dans le cours fondamental, qu'ils sont invités à approfondir selon leur désir.

COURS FONDAMENTAL

Sur la base d'une courte **introduction** et de **3 fascicules** imprimés, le cours se déploie sur **4 années**, avec, pour ceux qui le désirent, des devoirs écrits.

2 formules principales sont proposées (voir bulletin d'inscription) :

- ❖ Formule 1 : inscription avec commande de fascicule SANS correction de devoirs
- ❖ Formule 2 : inscription avec commande de fascicule AVEC correction de devoirs

Le **programme** pour chacune des deux premières années comprend six leçons et trois devoirs écrits, de difficulté graduée. Chaque élève choisira les trois devoirs qui lui conviennent.

Les 3^e et 4^e années procèdent par thème et parcourent toute la théologie des Pères, comme témoins de la foi. Les devoirs au nombre de deux sont plus développés et plus importants. Ils permettent de juger si l'enseignement est assimilé.

Chaque leçon comprend :

1. Un auteur et son environnement culturel.
2. L'étude d'un ouvrage de cet auteur.
3. Une analyse de texte.

1^{ère} année : Les trois premiers siècles

- Littérature judéo-chrétienne
- Les premières Lettres des pasteurs
- Les Apologues : Justin
- Irénée de Lyon
- L'Afrique chrétienne au III^e s. : Tertullien et Cyprien
- Origène

2^{ème} année : L'âge d'or des Pères (IV^e – V^e siècles)

- Athanase et Hilaire face à l'arianisme
- Le monachisme
- Les Pères cappadociens
- Antioche et ses écrivains
- Les Pères latins du IV^e siècle
- Augustin d'Hippone, gloire de l'Occident

3^e et 4^e années : Les thèmes de la théologie des Pères

- Le Christ, centre de l'histoire du salut
- La Théologie ou le mystère du Dieu un et trine
- L'homme créé à l'image et à la ressemblance
- L'Église
- De l'initiation chrétienne à la perfection
- L'eschatologie

Sur demande, à l'issue des 4 années, peut être délivré non un diplôme, mais un certificat attestant la formation reçue. Il n'y a pas d'équivalence prévue avec les cursus universitaires, mais des négociations sont possibles.

PERFECTIONNEMENT ET APPROFONDISSEMENT

❖ Une **session de formation** a lieu tous les deux ans. Elle est orientée vers l'approfondissement et la méthode de travail. Elle est souhaitée, mais non obligatoire.

❖ À l'issue des 4 années, un **travail personnel d'approfondissement** sur une œuvre ou un thème, aboutissant à un mémoire d'une trentaine de pages, peut aussi être envisagé au cas par cas avec un spécialiste : s'adresser au Père Yves Frot à l'adresse ci-dessous.

» MODALITÉS PRATIQUES »

📄 Remplir le **bulletin d'inscription** et l'envoyer, daté et signé, avec le règlement, à Catherine Alleaume, à l'adresse ci-dessous. L'inscription sera effective avec le règlement, **quelle que soit la date** : une « année » pour chaque élève à la date de son inscription. Concrètement, si des difficultés surviennent, les devoirs d'une « année » peuvent être faits en 2 ans, et inversement, si l'accompagnatrice ou l'accompagnateur l'approuve, les devoirs de 2 « années » peuvent être faits en une seule. Quoi qu'il en soit, il est impossible de s'inscrire directement en 2^e, 3^e ou 4^e année sans passer par l'année précédente.

✍ Le **premier devoir** est à envoyer, avec une enveloppe timbrée à vos nom et adresse, au Père Yves Frot, qui le transmettra à son tour à un correcteur ou une correctrice, avec qui vous pourrez correspondre ensuite directement.

📖 Il sera bon de disposer de la **collection « Les Pères dans la foi »** (voir au dos). Des conditions spéciales sont faites aux élèves : s'adresser à Catherine Alleaume.

📄 Certains textes indispensables au cours étant épuisés dans le commerce, on pourra soit les télécharger sur www.migne.fr/Extraits.htm, soit en demander une photocopie au Père Frot.

» CONTACTS »

Inscription et fascicules	Coordination du cours
Madame Catherine Alleaume 9 rue de Vintimille 75009 Paris	Père Yves Frot 5 rue du Moulin BP 116 21703 Nuits-Saint-Georges Cedex ☎ 03 80 61 01 96 📧 paroisse.nuits@wanadoo.fr